COMMISSION PARITAIRE NATIONALE CONVENTION COLLECTIVE CAUE

Enquête Données sociales des CAUE

Année 2020

Document final

Décembre 2021

Enquête réalisée par Zacharie Boubli

ENQUÊTE DONNÉES SOCIALES CAUE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2021

Méthodologie

L'enquête s'est déroulée en octobre et novembre 2021.

L'envoi a concerné tous les CAUE et URCAUE soit 104 destinataires au total (93 CAUE et 11 URCAUE)

5 relances successives ont été effectuées auprès des non répondants.

40 réponses ont été reçues. Le taux de réponse est de 38 %, plus faible que l'enquête 2021. Les structures ayant répondu représentent **402 emplois détaillés et pouvant être analysés**

Seules les variables « identité du CAUE ou URCAUE » et « effectif salarié » étaient à réponse obligatoire. Pour les autres questions de l'enquête, le nombre de répondants est donc variable. **Une base de données spécifique « salariés » a été constituée** avec les données du tableau des emplois. Elle comprend les données détaillées des 402 salariés couverts par l'enquête :

- Emploi-Repère de référence
- Intitulé du poste
- Type de contrat (CDI, CDD, Apprenti, ...)
- Âge
- Sexe
- Temps de travail (temps complet, temps partiel)
- Quotité de temps partiel (exprimée en % du temps complet)
- Niveau de classification dans la grille conventionnelle.
- Salaire de base mensuel
- Brut annuel global

D'autres questions de l'enquête (taille des structures, avantages proposés...) offrent des informations sur les **CAUE/URCAUE elles-mêmes**

Les résultats présentés ci-dessous portent sur l'année 2020. Ils sont définitifs.

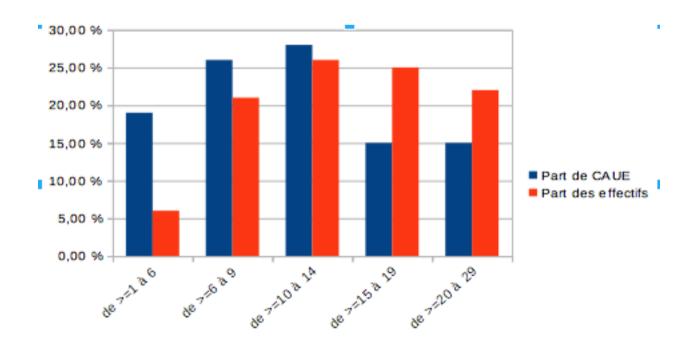
TAILLE DES STRUCTURES ET RÉPARTITION DES SALARIÉS

Tranches d'effectifs des CAUE/URCAUE répondantes

Nombre de salariés	Nombre de CAUE/URCAUE	Effectifs salariés cumulés
1-5	8	31
6-10	18	151
11-15	9	132
16-20	5	88
Plus de 20	0	0
Total général	40	402

Pourcentage des emplois par tranches d'effectifs

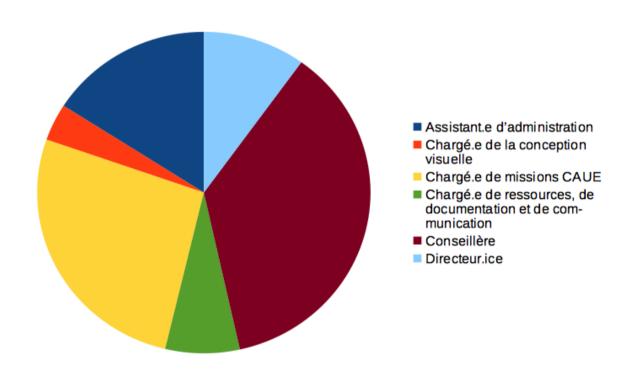
	Nombre de	
Nombre de salariés	CAUE/URCAUE	Effectifs
1-5	20 %	8 %
6-10	45 %	38 %
11-15	22,5 %	33 %
16-20	12,5 %	22 %
Plus de 20	0	0
Total général	100%	100%



LES EMPLOI-REPÈRES

Effectif et part de chaque emploi-repère

Emplois-Repères	Effectif	%
Assistant.e d'administration	64	15,92 %
Chargé.e de conception visuelle	15	3,73 %
Chargé.e de missions CAUE	107	26,62 %
Chargé.e de ressources, de documentation et de		
communication	29	7,21 %
Conseiller.e	147	36,57 %
Directeur.ice	40	9,95 %
Total général	402	100 %

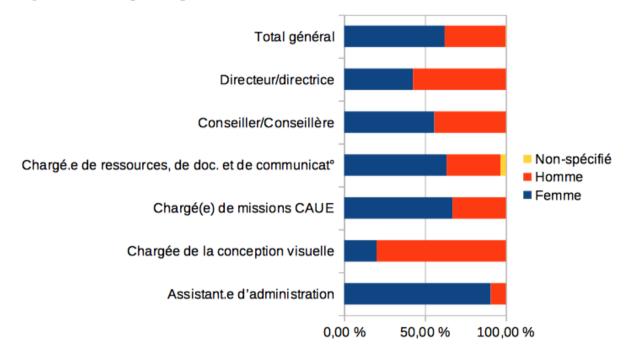


EMPLOI-REPERE, GENRE ET STATUT

Répartition genrée des emplois-repère

			Non-
Emploi-repère	Femme	Homme	spécifié
Assistant.e d'administration	58	6	
Chargé.e de conception visuelle	3	12	
Chargé.e de missions CAUE	71	35	
Chargé.e de ressources, de documentation			
et de communication	19	10	1
Conseiller.e	82	65	
Directeur.ice	17	23	
Total général	250	151	1

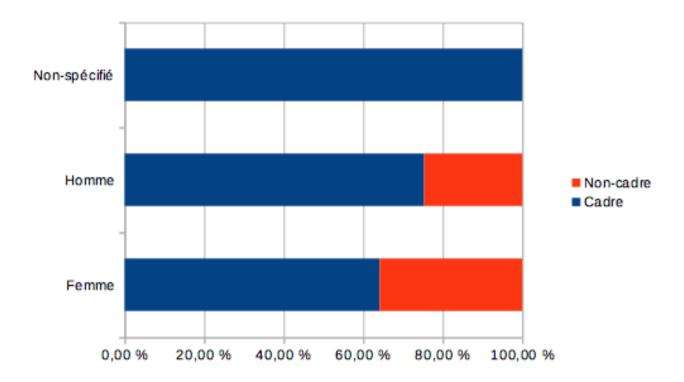
Parts genrées des emplois-repères



Répartition statutaire des emplois-repères et taux de cadres

	Cadre	Non cadre	Taux de cadres
Assistant.e d'administration	14	50	21,88 %
Chargé.e de conception visuelle	5	10	33,33 %
Chargé.e de missions CAUE	82	25	76,64 %
Chargé.e de ressources, de documentation et de			
communication	15	14	51,72 %
Conseiller.e	120	27	81,63 %
Directeur.ice	39	1	97,5 %
Total général	275	127	68,41 %

Graphique des taux de cadre par genre

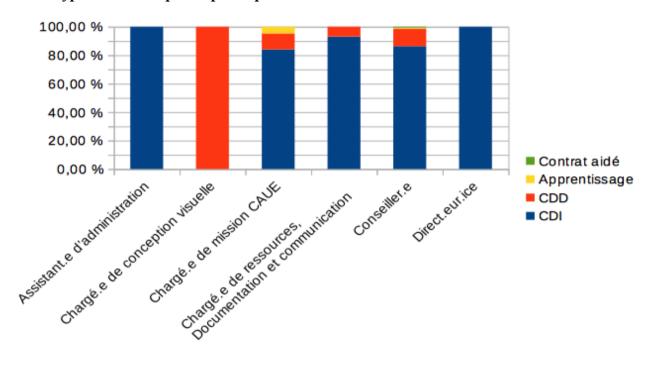


EMPLOI-REPERES ET TYPES DE CONTRAT

Répartition des emploi-repères par type de contrat (effectifs)

	CDI	CDD	Apprentis	Contrats aidés
Assistant.e d'administration	64	0		
Chargé.e de conception visuelle	0	15		
Chargé.e de missions CAUE	90	12		
Chargé.e de ressources, de				
documentation et de				
communication	27	2	5	
Conseiller.e	127	18	1	1
Directeur.ice	40			

Part des types de contrat par emploi-repère



TEMPS DE TRAVAIL

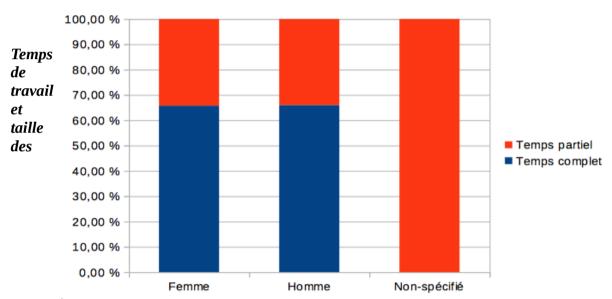
Temps de travail et emploi-repère

Emploi-repère	Temps complet	Temps partiel
Assistant.e d'administration	45	19
Chargé.e de conception visuelle	11	4
Chargé.e de missions CAUE	68	39
Chargé.e de ressources, de documentation		
et de communication	19	10
Conseiller.e	84	63
Directeur.ice	37	3
Total général	264	138

Répartition des emploi-repères par temps de travail (pourcentages)

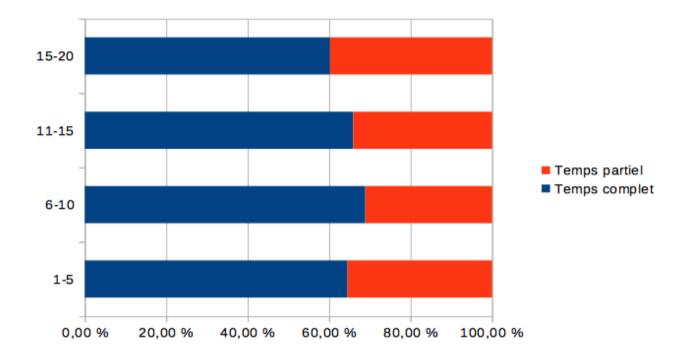
Temps de travail et genre

	Temps complet	Temps partiel
Femme	165	86
Homme	99	51
Non-spécifié		1



entreprises

Nombre de salariés	Salariés à temps complet	Salariés à temps partiel
1-5	20	11
6-10	104	45
11-15	87	47
16-20	53	35
Total général	264	138



AGE DES SALARIES

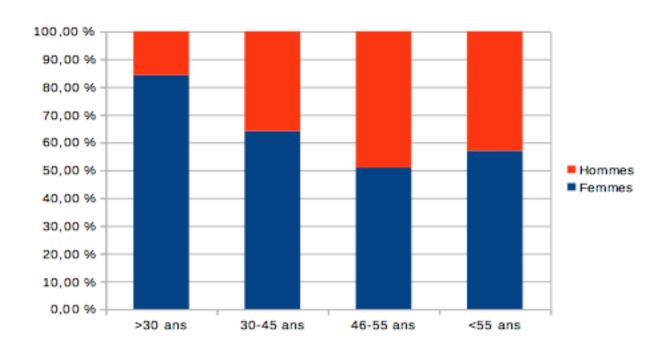
Age moyen par emploi-repère

	Âge moyen
Assistant.e d'administration	50
Chargé.e de conception visuelle	48
Chargé.e de missions CAUE	41
Chargé.e de ressources, de documentation et de communication	46
Conseiller.e	45
Directeur.ice	53

Répartition genrée des âges

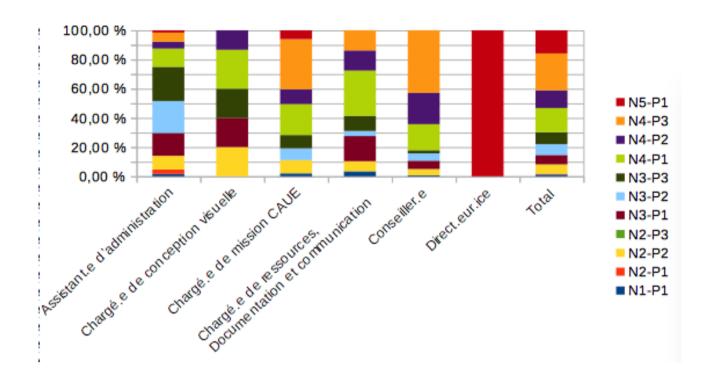
		30-45	46-55	
	>30 ans	ans	ans	<55 ans
Femmes	32	91	55	53
Hommes	6	51	53	40

Part des tranches d'âge par genre



EMPLOI-REPERE ET NIVEAU DE QUALIFICATION

	N1- P1	N2- P1	N2-P2	N3-P1	N3-P2	N3-P3	N4-P1	N4-P2	N4-P3	N5-P1
AA	1	2	6	10	14	15	8	3	4	1
CCV			3	3	0	3	4	2		
CM	2		9	0	8	9	21	10	34	6
CRDC	1		2	5	1	3	9	4	4	
Cons.	1		6	8	7	3	25	30	60	
Dir.										57
Total	5	2	26	26	30	33	67	49	102	64



SALAIRES

Le calcul des équivalents temps-plein a été effectué sur la base de la quotité de travail déclaré. Par exemple pour les salariés déclarés à mi-temps (50%), le salaire indiqué à été multiplié par deux. Le calcul des salaires par emploi-repère et niveau de qualification n'a pas été effectué en détail en raison du trop faible nombre de réponses

Salaires de base mensuels en équivalent temps-plein par niveau de qualification (moyennes)

Niveau I - Position 1	1 488 €	
Niveau II - Position 1	1 950,25 €	
Niveau II - Position 2	2 192 €	
Niveau III - Position 1	2 684 €	
Niveau III - Position 2	2 715 €	
Niveau III - Position 3	3 500 €	
Niveau IV - Position 1	3 287 €	
Niveau IV - Position 2	3 420 €	
Niveau IV - Position 3	4 013 €	
Niveau V - Position 1	5 520 €	

Salaires de base mensuels en équivalent temps-plein par genre et emploi-repères

	Général	Femmes	Hommes	Indice de parité
Assistant.e d'administr ation	2 998,95 €	2 995,87 €	3 028,70 €	98,9
Chargé.e de conception visuelle	3 080,58 €	2 898,00 €	3 126,23 €	92,7
Chargé.e de missions CAUE	3 440,07 €	3 261,37 €	3 831,87 €	85
Chargé.e de ressources, de documentat ion et de communica tion	3 074,44 €	3 084,85 €	3 055,71 €	101
Conseiller.e	3 611,19 €	3 403,27 €	3 874,33 €	87,9
Directeur.ic e	5 706,53 €	5 829,36 €	5 621,09 €	103,7

Rappel : l'indice de parité mesure le rapport entre le salaire des femmes et celui des hommes. S'il est inférieur à 100, les hommes gagnent plus que les femmes

Brut annuel global par niveau de qualification et genre

30 réponses aberrantes (brut annuel en-dessous du SMIC annuel pour un temps complet) ont été écartées pour ne pas fausser les moyennes

	Général	Femmes	Hommes	Indice de Parité
Niveau I – Position 1	23 070,00 €		23 070,00 €	
Niveau II - Position 1	24 271,11 €	24 271,11 €		
Niveau II - Position 2	29 979,19 €	30 050,49 €	29 856,95 €	100,65
Niveau III - Position 1	39 719,77 €	36 900,77 €	45 357,78 €	81,35
Niveau III - Position 2	42 317,99 €	40 467,63 €	53 420,15 €	75,75
Niveau III - Position 3	36 981,78 €	34 894,52 €	42 083,96 €	82,92
Niveau IV - Position 1	47 534,91 €	43 624,03 €	54 846,55 €	79,54
Niveau IV - Position 2	35 717,86 €	38 057,45 €	33 280,79 €	114,35
Niveau IV - Position 3	45 040,35 €	44 777,57 €	45 445,19 €	98,53
Niveau V - Position 1	70 006,45 €	66 116,40 €	72 536,75 €	91,15

Brut annuel global par emploi-repère et genre

	Général	Femmes	Hommes	Indice de Parité
Assistant.e d'administ	37 417,59 €	37 100,52 €	40 482,63 €	91,65
Chargé.e de conception	39 710,44 €	36 540,33 €	40 502,96 €	90,22
Chargé.e de mission	44 332,46 €	40 708,67 €	51 030,99 €	79,77
Chargé.e de ressource	37 843,56 €	37 878,01 €	37 785,00 €	100,25
Conseiller.e	44 930,25 €	42 373,92 €	51 496,57 €	82,28
Directeur.ice	73 109,03 €	73 109,03 €	69 192,78 €	105,66

PRESTATIONS EXTERIEURES

40 CAUE ont répondu à ces questions

13 CAUE ont déclaré avoir recours à des intervenants extérieurs pour leurs prestations. Un seul CAUE a renseigné le coût global de ses prestations, il n'a donc pas été possible d'établir des statistiques

	Conseil aux particuliers	Conseil aux collectivités	Formations	Sensibilisatio ns	Autres
Nombre de CAUE répondantes effectuant ce type de prestations	17	5	6	18	6
Nombre total de prestations effectuées	259	91	36	506	22

AVANTAGES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Rappel: 40 CAUE répondantes

CAUE possédant	
un délégué du personnel	16
un délégué syndical	1
un règlement intérieur	14
un accord collectif	22
un compte-épargne temps	3
un dispositif spécifique cadre	2
une épargne salariale	6
un système d'intéressement	0
un système de prime exceptionnelles	16
un système d'ancienneté	13
un dispositif de formation	16
une mise en place du télétravail	17

REMARQUES COMPLEMENTAIRES

Nous reproduisons ici telles quelles des remarques complémentaires fournies par les répondants

- « En 2021 : Contrôle de la CRC sur les exercices 2014-2019 Contrôle URSSAF exercices 2018-2019 Mise en place d'une charte pour encadrer le télétravail durablement (application courant 2022) Mise en oeuvre d'un réglement intérieur (application courant 2022) C.E.T. en cours de mise en oeuvre (application courant 2022) »
- « la prime d'ancienneté ne concerne pas les nouveaux salariés »
- « ancienneté : ne concerne pas les salariés recrutés depuis 2019 »
- « Concernant le télétravail la mise en place n'est pas suivie d'une charte. »
- « Le CAUE 82 a un accord d'entreprise (retraite supplémentaire, prime de fin d'année, ...) »
- « De nombreux arrêts de travail de longues durées sont venus impacter les salaires en 2020. »
- « 1 Agent comptable Fonctionnaire détaché non pris en compte dans l'enquête »